



Litige avec ma salle de sport

Par **choudaco**, le **09/05/2013** à **13:39**

Bonjour
Je me suis inscrite en janvier dans une salle de sport.
J'y suis allée une seule fois , le jour ou j'ai monté mon dossier d'inscription.(je précise que celui çi n'est pas complet car je ne possédais pas de RIB sur moi ce jour là).
Entre temps ma situation familiale a changé.(Séparation).
Je ne peux donc plus me rendre à la salle avec 2 enfants à charge.Je n'y suis plus jamais retournée.
J'en ai donc informé le centre à plusieurs reprises par courrier .Celui-ci a cependant encaissé les droits d'inscription (95€)et me réclame depuis le RIB.
Avaient-ils le droit d'encaisser les frais d'inscription d'un dossier incomplet ?
Je n'ai pas l'intention de leur transmettre le RIB puisque j'ai annulé mon abonnement avant de l'avoir commencé.
J'ai besoin de vos conseils .merci